

Thème 5 : La montée du chômage

Document 1 : L'essor du chômage en France entre 1973 et 1975 (extrait du journal télévisé de TF1, 17 novembre 1975)



Consigne : Dans le dossier, lire la vidéo "Un phénomène inquiétant, l'essor du chômage en France entre 1973 et 1975".

Transcription de ce document à retrouver ici :

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01105/un-phenomene-inquietant-l-essor-du-chomage-en-france-entre-1973-et-1975.html>

1. Présenter le document.
2. Quelles régions sont les plus touchées par la progression du chômage en 1975 ? De quel pourcentage le chômage a augmenté en un an ?
3. Quels secteurs d'activité sont principalement touchés ?
4. Quels sont les trois éléments qui correspondent au « portrait-type » du chômeur ?
5. Cliquer sur le lien ci-dessus. Dans la partie « contexte historique », trouvez des explications à la montée du chômage en France dans les années 1970.

Document 2 : Eddy Mitchell, *Il ne rentre pas ce soir* (1978)

Consigne : Cliquer sur le lien suivant pour accéder à un article explicatif, écouter la chanson et lire les paroles.

<https://lhistgeobox.blogspot.com/2009/02/139-eddy-mitchell-il-ne-rentre-pas-ce.html>

Précision de vocabulaire :

"société" : entreprise

"remercié" : licencié



1. Présenter le document et son auteur.
2. Quel thème est abordé dans cette chanson ? Expliquer le titre.
3. Dans le dossier, ouvrir le document "Evolution du chômage en France depuis les années 1970" : quel était le taux de chômage en 1960 ? en 1980 ? Pourquoi la chanson a été écrite en 1978 ?
4. A quoi le chômeur va-t-il devoir renoncer dans sa vie ?
5. Quelle raison explique que la personne évoquée dans la chanson se retrouve au chômage ?

Documents 3 : Quelle a été la réponse de l'État ?

Doc 3a. 1967 : Chirac créé l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi)

<https://www.franceinter.fr/economie/il-y-a-50-ans-naissait-l-anpe>

Doc 3b. « La montée du chômage de longue durée au cours des années 1980, l'affaiblissement des liens sociaux... ont conduit au développement d'une « nouvelle pauvreté ». Alors que la pauvreté traditionnelle concernait principalement les personnes âgées, elle touche désormais prioritairement les personnes d'âge actif. Cette transformation a conduit à renouveler la perception de la pauvreté et la réflexion sur cette question... le RMI est alors mis en place. Est ainsi éligible au RMI, « toute personne résidant en France dont les ressources [...] n'atteignent pas le montant du revenu minimum défini à l'article L. 262-2 [du Code de l'action sociale et des familles] qui est âgée de plus de 25 ans ou assume la charge d'un ou plusieurs enfants [...] et qui s'engage à participer aux actions [...] nécessaires à son insertion sociale ou professionnelle [...]. Il importe par ailleurs de souligner que la loi du 1er décembre 1988 sur le RMI a été adoptée à l'unanimité par le Parlement. Il s'agit de l'un des très rares moments de consensus dans la vie politique française depuis la fin de la 2^e guerre mondiale. »

Source : ladocumentationfrancaise.fr

1. Présenter le document 3b.
2. Que créé le gouvernement Chirac en 1967 ? Pourquoi ?
3. **Doc 3b :** Quelle loi est votée en 1988 ? Chercher sur Internet ce que veut dire "RMI". Qui est au pouvoir à cette époque ?
4. Quelle raison explique le vote de cette loi ?
5. Qui peut bénéficier du RMI ?